

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Accès aux soins en Vaucluse : l'ARS Paca fédère les acteurs.

Marseille, le 25 mai 2018

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé a présenté le 13 octobre 2017 un plan national d'accès aux soins qui se décline en région Paca sous la forme d'un plan territorial d'accès aux soins (PTAS).

C'est dans ce cadre que l'Agence régionale de santé (ARS) Paca mobilise sur le territoire, les professionnels de santé, les élus et les acteurs de terrain pour garantir aux habitants de la région Paca un accès à des soins de qualité, partout et au bon moment.

Dans notre région, où la densité médicale est l'une des plus élevées de France et où 98 % de la population réside à moins de 30 minutes d'un service d'urgence il existe pourtant des territoires fragilisés.

Afin d'améliorer le service de santé à la population, l'ARS Paca a créé une instance dans chaque département ainsi qu'une instance au niveau régional. Appelées conférences de coordination pour l'offre de proximité, elles permettent de mieux identifier les besoins sur le terrain et d'y répondre de façon collective et plus efficace.

Ces instances fédèrent les acteurs de santé et réunissent les parties prenantes de l'accès aux services de santé : professionnels de santé (libéraux, centres de santé, maisons de santé, réseaux de santé...), assurance maladie, facultés de médecine, instituts de formation infirmiers, Fédération de l'hospitalisation publique, services à la personne, Comités d'éducation pour la santé, Observatoire régional de la santé, services de l'Etat, collectivités territoriales...

#### Des actions innovantes en Vaucluse.

Ce jour, se tient la conférence de coordination pour l'offre de proximité de Vaucluse durant laquelle élus et acteurs de santé se concertent et agissent ensemble pour améliorer l'accès aux soins.

Des actions concrètes sont d'ores et déjà engagées dans le Vaucluse :

- **62 % de la population du territoire est couverte** par une zone d'intervention prioritaire ou une zone d'action complémentaire, permettant de bénéficier d'aides à l'installation de nouveaux médecins, sous la forme de nouveaux contrats gérés par l'assurance maladie.
- **5 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)** sont en fonctionnement, pour donner aux professionnels de santé les meilleures conditions d'exercice : Avignon, Carpentras, Sorgues, Le Pontet et Sablet.
- **Plusieurs nouveaux projets de MSP sont à l'étude** : l'objectif est de doubler leur nombre en Paca d'ici 2020.
- **Plusieurs contrats de stabilisation et de coordination** sont en cours de signature avec les médecins qui s'installent dans des zones dites « sous dotées ».

